

PUBLIC NOTICE

Shelburne, Nova Scotia

The Government of Canada wishes to acquire a three to six-acre (1 to 1.6 Hectares) piece of vacant land (with municipal services or the ability for approved well and septic) in the town of Shelburne. Subject lands must be located within a ten-kilometer radius of Exit 26 on Highway 103.

The site must meet the following criteria:

- 3-6 acres (1 to 1.6 hectares) in size;
- Be located near Exit 26 on Highway 103;
- Have arterial road frontage (direct road access or confirmation of ability to obtain access);
- Preferred to be zoned commercial, institutional or industrial;
- Preferably be rectangular in shape;
- Be in close proximity to amenities such as service stations, financial institutions and restaurants.

Information provided by the owner, or by the owner's agent, shall include:

- A map showing the location of the lands;
- Site plan;
- Description of the current zoning;
- Details of services/utilities;
- A statement as to the nature of respondent's rights in the land;
- A completed Phase I Site Assessment (if available);
- A completed Property Transfer Assessment Questionnaire.

The Government of Canada may request additional information. Agents submitting a response to this Request for Information shall provide the Government of Canada with a letter from the owner authorizing them to do so.

If you are interested in selling a property that meets these criteria, please submit your information by April 25, 2024, to the following address:

By email:

Glenda.Mercer@rcmp-grc.gc.ca

Or by mail:

Glenda Mercer
Assets and Procurement
Royal Canadian Mounted Police
80 Garland Avenue, Mailstop H-060
Dartmouth NS, B3B OJ8

AVIS PUBLIC

Shelburne, Nouvelle-Écosse

Le gouvernement du Canada souhaite acquérir un terrain vacant de trois à six acres (1 à 1,6 hectares) (avec services municipaux ou possibilité de puits et de fosses septiques approuvés) dans la ville de Shelburne. Les terrains visés doivent être situés dans un rayon de dix kilomètres de la sortie 26 sur la route 103.

Le site doit répondre aux critères suivants :

- 3 à 6 acres (1 à 1,6 hectares) en grandeur;
- Être situé près de la sortie 26 sur l'autoroute 103;
- Avoir une façade d'artère (accès routier direct ou confirmation de la capacité d'obtenir l'accès);
- De préférence, zoné commercial, institutionnel ou industriel;
- De préférence, de forme rectangulaire;
- Être à proximité des commodités telles que les stations-service, les institutions financières et les restaurants.

Les informations fournies par le propriétaire, ou par son mandataire, doivent inclure :

- Une carte indiquant l'emplacement des terrains ;
- Un plan du site ;
- Une description du zonage actuel ;
- Des détails sur les services / utilitaires ;
- Une déclaration quant à la nature des droits du répondant sur le terrain ;
- Une évaluation du site de phase I terminée (si disponible) ;
- Un questionnaire d'évaluation du transfert de propriété dûment rempli.

Le gouvernement du Canada peut demander des informations supplémentaires. Les agents qui soumettent une réponse à cette demande de renseignements doivent fournir au gouvernement du Canada une lettre du propriétaire les autorisant à le faire.

Si vous êtes intéressé à vendre une propriété qui répond à ces critères, veuillez soumettre vos informations avant le 25 avril 2024 à l'adresse suivante:

Par email:

Glenda.Mercer@rcmp-grc.gc.ca

Ou par courrier :

Glenda Mercer
Actifs et approvisionnement
Gendarmerie Royale du Canada
80 avenue Garland, arrêt Mail H-060
Dartmouth NS, B3B OJ8